

L'hon. M. MICHAUD: Oui, lorsqu'il y aura lieu de leur venir en aide. Cette mesure n'a pas uniquement pour but d'aider l'industrie du poisson de conserve. Elle vise également à venir en aide aux pêcheurs qui se verraient autrement dans l'obligation d'émigrer avec leurs familles, à l'assistance. Si nous constatons qu'il existe sur la côte du Pacifique une situation à laquelle il y aurait lieu de remédier, nous prendrons sûrement les mesures nécessaires.

M. PELLETIER: Il ne faudrait pas croire que, mes collègues ou moi-même, nous ne sommes pas en faveur d'aider l'industrie du poisson, tant sur la côte de l'Atlantique que sur la côte du Pacifique. Le député junior d'Halifax constatera que le représentant de Rivière-de-la-Paix et ses collègues créditistes ne seront que trop heureux d'appuyer tout crédit que le Gouvernement pourra juger bon d'affecter à cette fin. Je n'ai pas voulu donner à entendre que l'on ne devrait pas aider cette industrie; j'ai simplement cherché à démontrer au Gouvernement combien il serait funeste de baser des théories économiques sur un marché d'exportation qui pourrait disparaître d'un moment à l'autre. Je sais que d'habitude les discussions prolongées n'ont pas lieu à ce stade; cependant, j'aimerais faire quelques observations que m'inspire le principe en jeu plutôt que mes connaissances dans ce domaine, lesquelles sont très limitées. Je remercie le représentant junior d'Halifax de la délicatesse dont il a fait preuve en disant que je ne connais rien de l'industrie de la pêche; cependant, je n'ai pas besoin d'en être bien au courant pour savoir que les pêcheurs du littoral de l'Atlantique et d'ailleurs ont beaucoup souffert de la crise. Il y a un principe en jeu que j'aimerais discuter au moment opportun; il a trait à l'aide qu'il est devenu nécessaire d'accorder par suite de la faillite de fausses théories au sujet de marchés disparus. Je puis assurer au représentant junior d'Halifax que notre groupe sera toujours assez favorablement disposé lorsqu'il s'agira de voter un montant quelconque pour aider les pêcheurs.

M. NEILL: Le ministre a déclaré que cette résolution et le bill qui sera déposé par la suite ont pour objet d'assister les pêcheurs nécessaires des Provinces maritimes. Je suis d'avis que c'est là une mesure louable, à laquelle nous devons tous accorder notre appui. Lorsque je suggérai d'étendre les avantages du bill aux pêcheurs de la côte du Pacifique, le ministre me répondit que cette mesure n'avait trait qu'au poisson d'eau douce et que la misère était plus grande dans l'industrie du poisson salé du littoral de l'Atlantique que dans

celle du poisson frais du littoral du Pacifique. Un certain nombre de pêcheurs de la côte occidentale ont dû, bien qu'à contrecœur, accepter des secours, et nombreux sont ceux sur le point d'y être forcés. Le ministre ne voudrait pas, à mon avis, que l'on puisse dire qu'il a présenté, à titre de ministre des Pêcheries, une mesure tendant à favoriser une partie du pays seulement, sans tenir compte des besoins d'une autre. Si le ministre ne tient pas à étendre les dispositions de ce bill aux pêcheurs de la côte du Pacifique, j'estime qu'il pourrait apaiser et intéresser ces gens en annonçant qu'il a l'intention de prohiber l'usage des pièges à poisson. De cette façon, un grand nombre de pêcheurs n'auraient plus besoin d'être secourus.

M. SPENCE: Comme l'honorable représentant de Comox-Alberni, je pense que l'office devrait s'occuper du poisson frais aussi bien que du poisson de conserve. Ayant parcouru les diverses régions de l'Est, je sais que la méthode en honneur dans les Provinces maritimes, pour le traitement du poisson frais, est désuète. A mon sens, l'office ne devrait pas se consacrer exclusivement au poisson de conserve. J'affirme au comité que je ne m'oppose pas plus à la subvention projetée en faveur de cette industrie qu'à l'assistance accordée aux producteurs de blé ou de toute autre denrée. Tous citoyens du Canada, nous devons nous entr'aider. A mon avis, on insiste beaucoup trop sur la distinction entre l'Est et l'Ouest. Nous ne siégeons pas ici en une législature provinciale, mais au Parlement fédéral, de sorte que nous devrions aborder toutes les questions en tenant compte de l'ensemble de la nation. Oublions toutes les considérations régionalistes. On ne m'entend jamais parler de ma province à l'exclusion de toute autre, si je n'y suis absolument obligé, car je me rends compte que nous n'avons pas pour mission de prôner uniquement les mesures qui conviennent à notre région à chacun. Notre fonction consiste à maintenir l'intégrité de la confédération. Connaissant l'état déplorable des affaires dans l'Ouest depuis un certain nombre d'années, nous sommes tout disposés à aider les habitants de cette partie du pays, et nous devons nous montrer tout aussi empressés à secourir les pêcheurs de l'Est.

Cela dit, toutefois, je prétends que les gens doivent apprendre à se tirer eux-mêmes d'affaires. Plus on aide certaines personnes, plus elles deviennent indolentes. Si nous persistons trop longtemps dans ces méthodes, nous allons constituer une nation de débiles, où personne ne pourra plus agir de son propre chef.